

l'importation d'un produit,—dans le présent cas un produit renfermant des matières grasses,—ou d'un élément constituant d'un tel produit récupéré directement ou indirectement d'un produit de rebut canadien ou de tout autre produit de rebut. Il en résulte que plusieurs de nos produits renfermant des matières grasses sont exempts de cette taxe à leur entrée aux Etats-Unis. Le fabricant des huiles ou graisses qui font concurrence aux produits américains doit payer un impôt de 3 c. la livre. Je connais une fabrique de Montréal qui traite 100,000 livres de ces graisses par semaine. Ce fabricant de Montréal constate que le prix qu'il peut obtenir est de 3 c. moins élevé que celui qui touche son concurrent de New-York. Le fabricant de New-York peut acheter de nous sa matière première comme produit de rebut et il la faire entrer aux Etats-Unis sans avoir à payer ce droit. Il fait donc \$3,000 par semaine de plus que son concurrent de Montréal. Il en résulte que des milliers de tonnes de substances canadiennes entrent aux Etats-Unis comme produits de rebut, et que le manufacturier canadien se voit privé de ces produits. Pour s'approvisionner, force lui est de recourir à l'importation.

Le ministre admettra que j'ai soulevé une deuxième question, ou une deuxième possibilité, au sujet des produits non comestibles. Il pourrait d'abord s'occuper de ces énormes importations d'huile végétale et voir ce qu'il est possible de faire à ce sujet. Deuxièmement, il pourrait aller trouver l'oncle Sam et lui dire: "Pourquoi ne pas soustraire les produits naturels du Canada aux dispositions de cet amendement Bailey? Nous avons le même régime économique que vous et cependant nous sommes terriblement handicapés." Si les Etats-Unis y consentaient leur consommation d'huiles et de graisses ne s'en ressentirait pas beaucoup parce que ce pays en consomme deux milliards de livres par année et que l'excédent du Canada n'est que d'environ vingt ou trente millions de livres alors que sa production totale est inférieure à trois cents millions de livres. La répercussion sur les Etats-Unis, au point de vue économique, ne serait pas plus de 3 p. 100 environ, et ils feraient preuve de bonne foi envers le Canada s'ils laissaient entrer chez eux nos produits naturels. Mais il ne faut peut-être pas y compter. Il nous faut donc revenir à la question qui consiste à savoir ce que nous allons faire au sujet des énormes importations qui supplantent un produit naturel du Canada. Quelle est la production canadienne de graisses naturelles non comestibles et pourquoi est-il nécessaire d'importer près de 150 millions de livres d'huiles et de graisses non comestibles pour subvenir à nos besoins?

Le fabricant de savon est celui qui en consomme le plus. Il a fabriqué l'année dernière 164 millions de livres de savon et de dérivés du savon, dont 251,000 livres de savon pour la lessive, 22,850,000 livres de savon de toilette, 34,250,000 livres de savon en flocons et 72,902,000 livres de savon de ménage. C'est donc un total de 130 millions de livres de savon qui sont utilisées au Canada par le peuple canadien. La différence entre ce chiffre et les 164 millions de livres qui sont fabriquées ici est constituée par les exportations; nous vendons à l'Angleterre pour \$875,000 environ de savon. Combien faut-il de graisse animale ou de toutes sortes d'huiles ou de graisses pour fabriquer 130 millions de livres de savon. Il faut, en chiffres ronds, de quarante à cinquante livres pour faire cent livres de savon; 65 millions de livres d'huiles et de graisses sont donc suffisantes pour subvenir aux besoins du peuple canadien. Pour nous tenir propres, il faut à chacun de nous dix livres de savon par année, et comme la population du Canada est de 11 millions d'âmes, en multipliant ce chiffre par dix livres, on voit que nous avons besoin de 110 millions de livres; or, nous en consommons en réalité 130 millions de livres, de sorte que nous devons être un peuple exceptionnellement propre.

Allons maintenant un peu plus loin. Où allons-nous nous procurer les matières premières pour la fabrication de ce savon? Pourquoi ne pas les prendre chez nous. Les Canadiens ne se rendent pas compte qu'il se fait ici un épouvantable gaspillage qui n'existe pas en Angleterre ou en Europe ni même à ce point-là aux Etats-Unis. L'approvisionnement du Canada en matières grasses provient des grands centres de population où sont vendues ces 2 millions de carcasses de bœufs qui sont abattus chaque année; le boucher les débite sur son billot et il met de côté les déchets provenant des différentes parties de l'animal. Dans une région que je connais bien, la ville de Montréal, où l'on compte une population estimative d'un million d'âmes, on peut fabriquer avec les déchets d'animaux seuls cinq millions de livres de graisse et d'huile animales par année; aussi avec la population globale établie à plus de dix millions d'âmes, nous devrions être en mesure d'en produire 50 millions de livres par année. Mais en admettant qu'on n'utilisera que la moitié des déchets disponibles, nous pourrions produire 25 millions de livres qui entraient dans la fabrication du savon.

J'ai dit hier soir qu'on abattait chaque année 890,000 têtes de bétail dans nos abattoirs inspectés, et que ces produits étaient expédiés pour des fins comestibles aux fabri-